



CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle
du 8 janvier 2019
au Café-Jeux Natéma

mairie
paris **20**

Début à 19 :15, fin à 21 :00

Ont signé la feuille de présence :

Conseillers de quartier : David ANDREW, Thierry BARRÉ, Sabrina BENMAHMOUD, Sylvie BRIDET, Damien CARMONA, Pietro DEL PEZZO, François HEN, Bertrand LOFFREDA, Simone MONPIERRE, Deolinda PINTO RIBEIRO, Abdelhafid SEBBANE.

Habitants et invités permanents : Dominique CICHERO, Yasmina CONGARD-DELLAA, Luce CURTET, Jean-Claude DALLE, Yousfi DOGHMANE, Florence GOUBAUX-GRIMBERT, Françoise LIPMANN, Maxime MARBOT.

Excusés : Béatrice LE QUÉRÉ, Jacqueline MAGNIER, Joelle MAZARD, Virginie TURENNE, Sébastien VANNIER.

Ⓞ **Nota Bene :** L'une des personnes excusées avait donné procuration à une personne présente dans le cas d'un vote éventuel.

Thierry BARRÉ et Abdelhafid SEBBANE étaient présents au début de la réunion mais sont partis, obligés ailleurs, avant que les débats ne commencent réellement.
Florence GOUBAUX-GRIMBERT est partie en cours de séance

L'ordre du jour est abordé sous l'autorité de la Présidente de séance, Sabrina BENMAHMOUD, tel que transmis par les référents communication.

Le rédacteur est François HEN. Les relecteurs sont Simone MONPIERRE et Bertrand LOFFREDA.

Le commentaire de David ANDREW accompagnant l'ODJ est inclus dans le CR conformément à sa demande :

TEXTE POUR LE PARTAGE (avec compléments d'informations) :

Le 6 novembre 2018, à la mensuelle, Mme Deolinda PINTO RIBEIRO a fait état publiquement de mon appartenance politique et de discussions privées liées à mon engagement politique devant l'ensemble des conseillers (avec photocopies de documents).

Que certains puissent être froissés par ces échanges est une chose, mais quand d'autres membres du CQ en ma présence faisaient état de ces mêmes discussions s'en trouvent à ce jour choqués cela devient, à mon sens, aberration et hypocrisie malsaine.

Depuis, je suis considéré comme un collaborateur, un infiltré, ce qui met à mal l'impartialité et la neutralité de mes actions au sein du Conseil de Quartier Réunion-Père Lachaise.

La réunion de médiation en Mairie, le 16 novembre 2018, n'a pas atténué cet état de fait et il est question maintenant que je quitte mon poste de référent communication voire que je démissionne en tant que conseiller de quartier.

Sur ces deux points, je ne démissionnerai pas, car je considère avoir été injustement mis en lumière, et ce, de manière négative alors que je fais depuis mon arrivée en réunion au sein du CQ R-PL, la distinction entre vie citoyenne et vie politique.

Mes actions en tant que Conseiller de Quartier et référent communication ont toujours été dictées par la neutralité et l'action commune au CQ en direction des habitants du 20ème.

Je n'ai jamais fait état de mon appartenance politique, car je considère que cela n'a pas sa place. Néanmoins force est de constater que nombre de conseillers ont une défiance qui ne changera cela dit rien à mon investissement déjà en action au sein du CQ car, là encore, l'intérêt général du CQ prédomine dans ma posture et dans ma réflexion.

Je tiens à rappeler que dans le CQ, il y a d'autres personnes ayant des convictions politiques et/ou appartenant à un parti politique (car certains conseillers de fait sont tirés au sort sur les listes électorales).

De plus, je rappelle à toutes et tous que Mme Deolinda PINTO RIBEIRO participait aux réunions du parti politique auquel j'appartiens et qu'elle faisait également des comptes-rendus des réunions du CQ sur les boucles de ce parti qu'elle met aujourd'hui en défaut.

À part une volonté de nuire je trouve la démarche de Mme Deolinda PINTO RIBEIRO complètement gratuite et bien sûr destructrice pour le CQ. Je ne comprends pas non plus qu'une bonne partie du CQ ait donné sens à la démarche de Mme Deolinda PINTO RIBEIRO.

Donc je pose les questions suivantes, à la suite de la mensuelle du mardi 4 décembre 2018 :

*- Peut-on accepter qu'un vote soit de mise pour que je ne sois plus référent communication dans la mesure où très clairement le fond du vote repose sur **des éléments politiques** mis en lumière délibérément et à mon insu par Mme Deolinda PINTO RIBEIRO ?*

*Pourquoi cette question ? **Ne sommes-nous pas de fait, en plein dans de la discrimination** en rapport à mon appartenance politique (qui implique entre autres une communication avec mes pairs, action incontournable dans le cadre d'un groupe) ?*

- N'est-il pas sensé de se demander alors, si on doit du coup accepter que d'autres personnes soient référentes et éventuellement membre d'un parti politique (avec toutes les pratiques de leur parti en termes de communication ou autre mis en lumière ou non) ?

À cette question, on ressent bien le volet discriminant : d'où mon alerte quant à un positionnement discriminant à mon sens et en cours au CQ R-PL sur un éventuel vote à mon encontre.

***Allons-nous arriver un jour, et ceci est un exemple fort mais parlant**, à une personne qui serait soumise au vote parce qu'une tierce personne aurait décidé en plein conseil de quartier de faire état de son homosexualité et que cela dérangerait certain(es) quant à leurs visions propres à ce niveau (avec photocopies de ses échanges avec un partenaire) ?*

Je crois plus que jamais, que le PDL doit être ferme et faire cesser ces agissements d'évincements politiques camouflés ou non.

Restant en attente des réponses du PDL et/ou de Madame La Maire quant à cette situation.

***PS / Je dépose une proposition afin que le volet politique des conseillers ne soient plus un souci**, car dans tout parti politique, n'en déplaise à certains ou à d'autres, il y a des échanges, des groupes de parole, des sujets de discussion, des supports et moyens de communication, etc.) : Il faudrait que l'on sache qui est membre d'un parti, voire créer au sein du CQ des sous-groupes (membres de partis politiques, associations, habitants, etc.) sans que cela ne change rien à l'action globale du CQ en direction des habitants.*

***Attention**, le but ici n'est pas de parler politique mais bien d'œuvrer ensemble en transparence toujours dans l'intérêt général des habitants du 20ème.*

Précisions PDL : Pour rappel à la dernière réunion mensuelle de novembre 2018, le PDL a déclaré ne pas pouvoir exclure un conseiller de quartier, celui-ci doit choisir de lui-même de se mettre en retrait. En revanche le rôle de référent peut être changé étant donné que celui-ci est désigné par un vote à main levée lors des réunions mensuelles.

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

a) Discussion et décision sur la situation induite

Les participants s'expriment sur la situation vécue dans le CQ à la suite des faits exposés via la déclaration de David ANDREW jointe et que nous ne rappellerons pas davantage dans ce compte-rendu. Il est précisé que cette situation existe maintenant depuis le mois de novembre, que dans chacune des réunions des discussions sont lancées sur ce sujet et que cela plombe le travail normal du CQ selon beaucoup de ses membres.

Une personne se déclare choquée que cette déclaration passe par l'entremise de la communication du CQ. Une autre indique que c'est le processus normal mis en place dans le CQ pour faire une communication générale.

Certains participants indiquent que David ANDREW n'est plus en situation d'exercer les fonctions de référent communication. D'autres expriment leur indifférence et ajoutent que cela n'a rien à voir.

D'autres encore argumentent sur la base de la déclaration de David ci-incluse, ou sur les faits à l'origine de la situation, avec des interprétations diverses, chacun ayant pu donner un avis. Le vœu le mieux partagé est de trouver une issue pour que le CQ puisse fonctionner de nouveau normalement, dans la dignité, sans que personne ne se sente humilié ou l'objet d'une décision injuste.

Une personne sait gré à Deolinda PINTO-RIBEIRO d'avoir été 'lanceur d'alerte'. Une autre regrette que le ton de David ANDREW dans ses réponses pour sa défense puisse parfois paraître méprisant à l'égard de certains conseillers.

La question de la poursuite de son mandat de référent communication pour David se pose et un vote est proposé. En effet, si un CQ ne peut pas destituer un de ses membres, qui sont tous désignés par la mairie, il peut retirer sa délégation de référent à l'un d'entre eux, puisque c'est lui qui désigne ses référents. En marge de ce vote, Sabrina BENMAHMOUD (qui exerce ses fonctions en binôme avec David ANDREW pour la communication) précise que de son côté elle a toujours très bien travaillé avec David sans interférence politique dans leurs rapports de travail et que d'autre part le poste de référent communication est lourd à assumer seul. Elle ajoute qu'exclure David de son poste ne mènera à rien, d'autant qu'il restera toujours conseiller de plein droit.

LE VOTE :

Contre le fait que David continue à être référent communication : 4 présents et 1 représenté (Une personne présente a voté deux fois)

Pour le fait que David continue à être référent communication : 4 présents

Abstention : 3 présents

Nota Bene : David n'a pas pris part au vote.

David n'est plus référent communication.

En conclusion, le CQ espère que cela règle le litige

b) Les actions du CQ

☞ Sonnets Quartier est maintenant lancé, des communications ont été faites et vont encore être faites dans la presse. Le groupe projet du CQ va passer mensuellement chez les participants pour récolter les contributions.

☞ La fresque Impasse Suez est terminée et une inauguration doit être faite



Photo faite par l'artiste Sarah Simon

À propos de cette fresque, il est demandé qu'il soit explicitement indiqué qu'il s'agit d'une action du CQ. En effet, nous considérons que nous ne sommes pas assez (re)connus, mais constatons que c'est de notre rôle que de nous faire connaître par ce genre d'actions et aussi par des présences dans l'espace public (permanences et participations à diverses manifestations de quartier).

Précision PDL : le Pôle Démocratie Local note votre demande et étudie les possibilités de matérialisation de l'investissement du conseil de quartier. Nous reviendrons prochainement vers vous pour en discuter.

L'inauguration pourra être faite au retour des beaux jours. Sarah Simon voulait également proposer de peindre les croix de Saint-André pour rendre l'impasse plus colorée encore.

L'accueil de la mairie du 20^e est au courant que les participants au concours de poésie peuvent venir déposer leurs poèmes.

c) Point budget

Non abordé en l'absence du référent.

d) Référents culture et cadre de vie

Les postes de référents de deux commissions restaient à pourvoir. Sont désignés à l'unanimité des présents.

Commission culture : David ANDREW et Pietro DEL PEZZO

Commission cadre de vie : Damien CARMONA et Yasmina CONGARD-DELLAA

Un référent est en charge de la logistique (organisation des réunions) et est le contact avec le PDL.

Précision PDL : Madame CONGARD – DELLAA n'est pas conseillère de quartier. Elle peut se mobiliser dans la commission mais, pour être référente, merci de justifier auprès du PDL son investissement dans le conseil de quartier (nombre de présence etc) et de nous transmettre son contact.

e) Points divers

Bertrand LOFFREDA cherche toujours une salle pour le concert qu'il organise avec l'orchestre du 20ème. En effet l'auditorium du Centre Ken Saro-Wiwa est surbooké.

Le site des conseils de quartier (www.20citoyen.fr) est ouvert depuis novembre. Il est possible de s'y référer pour obtenir toutes informations utiles sur les projets et les réunions.

Un habitant, Yousfi DOGHMANE, se plaint de la malpropreté devant son immeuble (rue Planchat), car les poubelles sont sorties le soir. Le CQ l'informe que cela dépend de son immeuble (gardien ou entreprise) et que c'est en tout état de cause interdit par les services de propreté (les poubelles doivent être sorties juste avant la collecte). Le CQ l'oriente vers les services de la mairie pour (s') informer.

Précision PDL : Pour rappel, l'application « Dans ma rue » permet de rapporter aux services compétents le dépôt d'ordures sauvages. En effet, normalement les poubelles doivent être sorties juste avant la collecte et non la veille.

Damien CARMONA remet au CQ un recueil de photos œuvres des artistes participant à la BIT20 ; offert par Plateforme, organisateur de cette manifestation. Il est proposé de la remettre, après dédicaces des acteurs de la BIT20, à une bibliothèque du quartier.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE :

MARDI 5 FÉVRIER 2019 À 19H AU CAFÉ-JEUX NATEMA.

Le rédacteur François HEN. Les relecteurs, Simone MONPIERRE et Bertrand LOFFREDA.